

Vibrant plaidoyer pour le maintien du registre des armes à feu

Le Soleil (Cyberpresse), Daphné Dion-Viens, 10 septembre 2010

(Québec) Il est minuit moins une pour les défenseurs du registre des armes à feu. Des victimes des fusillades de Polytechnique et du Collège Dawson étaient à Québec vendredi afin de lancer un vibrant plaidoyer pour le maintien du registre des armes d'épaule, interpellant directement les élus conservateurs de la région, qui auront à se prononcer d'ici la fin septembre.

Chaque jour, les cicatrices sur le corps de Nathalie Provost lui rappellent les ravages que peuvent causer les armes de poing. En 1989, alors qu'elle étudiait à l'École polytechnique, la jeune femme a été atteinte de quatre balles tirées par Marc Lépine.

«Pour le premier ministre Stephen Harper, cette arme est considérée comme un outil de chasse au canard. Je considère révoltant qu'on ne reconnaisse pas la dangerosité de cette arme. J'espère que les députés conservateurs du Québec voteront selon la volonté de leurs citoyens, qui sont majoritairement favorables au maintien du registre. Sinon, ce sera une trahison», a-t-elle lancé.

Les élus de la Chambre des communes se prononceront le 22 septembre sur une motion qui pourrait sauver le registre des armes à feu. Si la motion est rejetée, le projet de loi C-391 fera l'objet d'un vote final, en troisième lecture. Son adoption signerait l'arrêt de mort du registre des armes à feu.

Les conservateurs voteront pour le projet de loi, afin d'abolir le registre. De leur côté, les libéraux et les bloquistes ont déjà indiqué qu'ils tenteront de le sauver d'une mort annoncée. Le sort du registre repose entre les mains du Nouveau Parti démocratique, puisque son chef, Jack Layton, n'a pas voulu imposer de ligne de parti, puisqu'il s'agit d'un projet de loi privé.

Le vote s'annonce donc très serré. Dans une ultime tentative, le Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes tente de convaincre les députés conservateurs québécois de ne pas voter selon les positions de leur parti, mais plutôt «selon celles de leurs citoyens».

Selon un sondage Angus Reid rendu public cette semaine, le Québec est la seule province canadienne où la population est en faveur du registre, à 51 %. Environ 32 % des Québécois réclament sa disparition.

Malgré plusieurs demandes, la porte-parole du Groupe, Heidi Rathjen, n'a pas pu rencontrer les élus conservateurs québécois. Pour l'instant, seul Maxime Bernier a indiqué formellement qu'il votera pour l'abolition du registre, ce que nous a confirmé vendredi son attachée de presse.

La police pour sa survie

Le débat autour du registre des armes à feu prend de l'ampleur au pays. Au cours des dernières semaines, les voix réclamant son maintien se sont multipliées.

Le Devoir rapportait cette semaine que l'Association des chefs de police du Canada a plaidé pour sa survie, soulignant son utilité et son efficacité. Même si la création du registre se chiffre à plus de 1 milliard \$, son utilisation ne coûterait que 4 millions \$ par année, affirment les policiers.

Vendredi, les directeurs de santé publique du Québec ont par ailleurs réaffirmé l'importance de maintenir le registre. Un troisième député néo-démocrate a aussi changé d'avis et annoncé qu'il votera en faveur du registre.

De son côté, Hayder Khadim, blessé lors de la tuerie au Collège Dawson, reconnaît que le registre n'a pu empêcher la fusillade qui a coûté la vie à son amie, Anastasia De Sousa, en 2006. Il croit toutefois que les policiers ont pu agir beaucoup plus rapidement grâce aux informations contenues dans le registre. «Le contrôle des armes à feu ne passe pas seulement par le registre, mais c'est un élément important», dit-il. *Avec La Presse Canadienne*

<http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201009/10/01-4314468-vibrant-plaidoyer-pour-le-maintien-du-registre-des-armes-a-feu.php>